

## Transmissions d'entreprises : « De plus en plus d'enfants ne veulent pas reprendre »

« Ces salariés qui reprennent les rênes de leur entreprise », titre Le Figaro qui s'intéresse à cette façon de pérenniser l'activité. Car si la transmission familiale – et le mécanisme qui en réduit la fiscalité, le pacte Dutreil –, est souvent au cœur du sujet, des chefs d'entreprise se préparent à d'autres éventualités. « Certains de mes enfants ont évoqué la possibilité de reprendre l'entreprise, mais je préfère me préparer à tous les scénarios », explique ainsi le patron d'une PME de 20 salariés. Mais la reprise reste un processus complexe, long et onéreux. Un poids que tous les salariés ne sont pas prêts à porter. Ce qui peut aussi expliquer que l'option soit encore rarement envisagée. Selon l'étude « Les Entreprises familiales à l'épreuve des générations », menée par Bpifrance Le Lab en septembre 2023, seuls 4 % des dirigeants interrogés envisageraient ainsi une reprise de leur société par leurs salariés. Et ce, malgré les avantages que peut représenter ce type de cession. « Il y a encore beaucoup d'idées reçues sur ce type de transmission », constate Fatima Bellaredj, déléguée générale de la fédération des Scop. « Depuis le Covid, on constate que de plus en plus d'enfants ne veulent pas reprendre. Dans le même temps, de nombreux cédants ne connaissent tout simplement pas la possibilité de vendre à leurs salariés, ou sont rebutés par le financement, qui peut s'avérer compliqué à obtenir », reconnaît Fatima Bellaredj, la fédération des Scop proposant d'aider à financer, mais seulement pour des entreprises qui n'excèdent pas les 15 millions d'euros. (Le Figaro, p.22)